

SÉCURITÉ

SAUVETEUR SECOURSITE DU TRAVAIL : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Personne souhaitant s'investir dans la sécurité en entreprise

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscriptions possibles toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Valider le certificat Sauveteur Secouriste du Travail

DURÉE

- 1 jour - 7 heures

TARIFS

- **Tarif inter** : 100€ net /personne
- **Tarif intra** : 750€ net /session

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

- Retours et partage d'expériences, mise en situation collective et individuelle, vidéo et support de cours
- Mannequin adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur et trousse de secours, matériels pour cas concrets

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieu de formation

Site de Poitiers
CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Taux de réussite en
2024

100%

Taux de satisfaction
en 2024

100%

Nombre de formés
2024

101

PROGRAMME & CONTENU

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière adaptée
6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de préventions

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Evaluations formatives en stage
- Epreuves certificatives
- Remise d'un certificat de réalisation
- Certificat valable 24 mois
- Formation permettant de répondre à l'article de loi 4224-15 du code du travail



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration